



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prise en charge

Question écrite n° 79685

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'accès aux aides techniques et tout particulièrement aux fauteuils électriques pour les personnes à mobilité réduite. L'absence d'une régulation efficace du secteur et l'inadéquation des montants des prestations avec les capacités financières des personnes concernées rendent ce matériel, pourtant indispensable aux personnes handicapées, trop souvent inaccessible. En effet, non seulement les prix sont excessifs, mais le remboursement de ce type de matériel est insuffisant. La réduction du reste à charge pour les personnes concernées doit être recherchée, afin de faciliter l'accès aux fauteuils électriques des personnes dépendantes, leur permettant ainsi de maintenir une certaine autonomie. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser comment le Gouvernement entend améliorer l'accès des personnes handicapées aux dispositifs tels que les fauteuils roulants électriques.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79685

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3702